



## Haute-Vienne → Actualité

**ENVIRONNEMENT** ■ L'Europe devrait décider cette semaine si elle prolonge l'usage de ce produit controversé

# Le glyphosate cristallise les tensions

Quelle sera la position de la France, cette semaine, à Bruxelles, au sujet du glyphosate ? Alors que les membres des Etats membres de la Commission européenne devraient se pro-

noncer sur la prolongation pour dix ans de l'utilisation de cet herbicide qui fait polémique, le choix des autorités françaises ne semble pas clairement fixé.

Pour l'interdiction immédiate ou une autorisation prolongée à

une échéance moindre que la décennie ? La récente cacophonie au sein du gouvernement a semé le trouble. La fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) s'est positionnée en faveur du main-

tien de l'usage du glyphosate, craignant une position unilatérale de la France, synonyme de perte de compétitivité de l'agriculture française dans le marché mondial. Mais le monde paysan est divisé. La Confédération

paysanne appelle, quant à elle, à ne plus « procrastiner », tout en demandant des moyens pour développer des alternatives.

Pour éclairer le débat, le *Populaire* a interrogé un agriculteur et un médecin. Points de vue. ■

### ■ POUR LE RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION

**Joseph Mousset, de la chambre d'agriculture :**  
« Le glyphosate est bon pour la vie des sols »

**Pour Joseph Mousset, créateur, responsable du pôle agronomie de la chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, le glyphosate, utilisé en interculture, permet de limiter le travail sur les sols et engendre une agriculture plus durable.**

■ **Que pensez-vous de l'annonce du ministère de l'Environnement de sa volonté de suspendre l'utilisation du glyphosate ?** « Nous demandons un délai de réflexion. En France, les agriculteurs utilisent le glyphosate une fois par an, en interculture, pour détruire les mauvaises herbes sur des parcelles entre deux cultures. Nous en faisons un usage très différent d'autres pays comme l'Amérique du nord et du sud, la Russie, l'Ukraine, qui l'utilisent sur des cultures OGM à tous les stades, même quand la plante est en train de lever. L'impact sur

l'alimentaire est différent en fonction de l'utilisation du produit. »

■ **Quelles conséquences auraient sa suppression ?**

« Si on le supprime, nous aurons des soucis par rapport à la conservation des sols. Ce désherbant permet de limiter le travail sur le sol, le labourage qui perturbe la vie des sols. Son utilisation limitée permet d'animer la vie des sols et engendre une agriculture plus durable. Si nous n'avons plus de désherbant, cela peut remettre en cause cette stratégie d'agriculture durable. Nos productions seront directement mises en concurrence avec d'autres pays qui, eux, ne se posent pas de question. Nous sommes d'accord pour dire qu'il faut trouver des alternatives aux herbicides. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain. »

■ **Vous êtes en train de ser-**

**que le glyphosate est bon pour l'environnement ?**

« J'ai arrêté de labourer depuis 1994. Le taux de matière organique dans les sols s'est enrichi. Avec vingt ans de recul, on s'aperçoit que c'est positif. La chambre d'agriculture va mettre en place des recherches qui démontrent que le glyphosate est loin de remettre en cause la vie microbienne des sols. Par contre, certaines agences sanitaires pointent du doigt l'adjuvant du glyphosate qui serait dangereux pour la santé. L'autorisation française porte sur 8 litres par hectare. Je consomme 2 à 3 litres. Nous cherchons des solutions pour diminuer les doses. Même s'il peut y avoir des usages intensifs limités sur des plantes vivaces comme le chiendent et le chardon. »

■ **D'où vient alors l'argument qui dit que le glyphosate est dangereux ?** « Les agences sanitaires et européennes ne remettent pas en cause ce produit. Qui dit la vérité ? Ça devient politique à un moment. »

■ **Ce désherbant n'aurait pas d'impact sur la santé ?**

« Tous les produits phytosanitaires sont nocifs pour les sols, y compris ceux utilisés en agriculture biologique comme le sulfate de cuivre. Il n'y a pas de système sans risques. Par contre, l'utilisateur doit se protéger (gants, masque, etc). Il faudrait faire des analyses sur les produits OGM importés sur lesquels on pourrait retrouver des traces. Mais avec nos techniques, je ne vois pas où est l'impact. » ■

Propos recueillis par Jean-Paul Sportiello

### ■ CONTRE

**Pierre-Michel Périnaud, médecin généraliste :**  
« C'est un cancérigène certain chez l'animal »

**Médecin généraliste à Limoges, Pierre-Michel Périnaud préside l'association « Alerte des médecins sur les pesticides », créée en Limousin en 2013.**

Demain, il sera à Bordeaux aux côtés de la commission environnement et santé de l'Union régionale des médecins libéraux (URML) de Nouvelle-Aquitaine. Lors de cette conférence de presse commune, l'association et l'URML communiqueront sur les dangers des pesticides pour la santé des populations de la région et appelleront la France à ne pas voter le renouvellement d'autorisation du glyphosate.

■ **Pourquoi prendre ainsi position sur le glyphosate ?**

« Parce qu'on a une classification établie par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) qui dit que ce produit est un "cancérigène probable" pour l'homme. Il faut donc le sortir du marché. Le principe de précaution doit primer. »

■ **« Cancérigène probable », cela veut-il dire qu'il y a un doute ?**

« Le CIRC a examiné trois aspects. En résumé, le glyphosate est un cancérigène certain chez l'animal, probable chez l'homme - car on pourra difficilement établir si l'herbicide est seul en cause dans la survenue du cancer ou la multitude de pesticides auxquels nous sommes exposés -, enfin il est génotoxique, c'est-à-dire toxique pour l'ADN, d'après des tests in vitro. Le Centre international de recherche sur le cancer ne pouvait pas conclure à une cancérogénicité avérée, mais il place le gly-

phosate dans le deuxième groupe sur les cinq existants quant au risque de cancer. En tant que médecins, on ne peut l'ignorer. »

■ **Pourtant, ces résultats sont contestés et l'agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) défend l'autorisation du glyphosate.**

**Pourquoi ?** D'un côté, il y a le CIRC, une agence de l'organisation mondiale de la santé (OMS) qui a planché sur la littérature scientifique publiée sur les propriétés cancérigènes de cette substance chimique. Sa monographie repose sur des études parues dans des revues avec comité de lecture et non commanditées par des industriels. L'avis du CIRC est celui d'experts mondiaux, pas de fonctionnaires réunis dans un bureau. La méthodologie est sérieuse, elle se fait en toute transparence, en pré-

sence d'un représentant de l'industrie. Le problème de l'EFSA, c'est qu'elle examine essentiellement des études financées par des industriels et qu'on peut légitimement se poser la question de conflits d'intérêt... On ne peut pas mettre les conclusions des deux sur le même plan. »

■ **Les agriculteurs craignent une sortie brutale du glyphosate...** « Je ne suis pas agronome. Mais c'est un débat de société qui s'engage. Quelle agriculture voulons-nous ? S'agit-il de remplacer le glyphosate par un autre produit chimique dont il faudra des décennies pour démontrer la toxicité ou de changer de logiciel en adoptant des techniques agronomiques plus respectueuses de l'environnement et de la santé ? » ■

Propos recueillis par Hélène Pommer



**CÉRÉALIER.** Pour Joseph Mousset, le glyphosate est indispensable à l'agriculture. PHOTO THIERRY SALLAUD



**MÉDECIN.** Selon P.-M. Périnaud, la France doit s'opposer à la réautorisation pour dix ans du glyphosate. PHOTO B. AZZOPARD